

Département de l'Ariège

COMMUNE DE FREYCHENET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux et le neuf juin à 14 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Freychenet, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MOREREAU, Maire.

Présent(s) : Monsieur MOREREAU Michel, Madame PALOSSE Annick, Monsieur LACAZE Jean-Pierre, Madame MAURY Josette, Madame DESSANDIER Elise

Absent(s) :

Représenté(s) : Madame FERTE Bénédicte

Secrétaire de séance : Madame PALOSSE Annick

Objet : MODIFICATION DE LA DURÉE HEBDOMADAIRE DU TEMPS DE TRAVAIL DE MONSIEUR BRUCE SOULERE - N°DE_2022_020

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'accepter, suite à la demande écrite de l'Adjoint Technique d'augmenter son temps de travail, la création d'un emploi d'Adjoint Technique de 2ème Classe à temps non complet à raison de onze heure trentes minutes hebdomadaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'accepter la demande de l'Adjoint Technique, et donc, la création d'un poste d'Adjoint Technique à Temps non complet, à raison de onze heures et trentes minutes hebdomadaires.

Demande à Monsieur le Maire :

- de faire le nécessaire auprès des 3 autres communes employant notre agent intercommunal,
- de faire le nécessaire auprès du Comité Technique du Centre de Gestion, cette modification de durée hebdomadaire de travail, étant supérieur à 10%.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire
Michel MOREREAU

